

gouvernement américain à payer cinq millions de piastres au Canada pour l'administration des pêcheurs américains aux pêcheries canadiennes pendant douze années : de juillet 1873 à juillet 1885. Le commissaire américain, l'Hon. E. H. Kellogg, n'a pas concouru dans cette décision.

Nous sommes heureux de voir que la presse américaine, tout en regrettant qu'ils aient à soutirer une somme aussi considérable du trésor américain, est unanime à dire que cette somme doit être payée, car ils reconnaissent que cette réclamation n'est que juste.

Ainsi donc, notre trésor fédéral devra se grossir d'une somme assez ronde, cinq millions de piastres : nous voyons de là les demandes de *better terms* surgir de quelques unes de nos provinces. Les cultivateurs devraient aussi avoir une petite part aux *better terms*. L'honorable M. Pelletier, ministre d'agriculture, pourrait réclamer une petite part de cette somme en faveur de la colonisation et autres besoins signalés dans le dernier rapport du Comité de l'agriculture ; les cultivateurs de la Province de Québec lui sauraient gré d'une semblable démarche à leur égard.

— L'Officier Rapporteur pour l'élection de Québec Est, qui a eu lieu le 5 décembre, a déclaré l'Hon. M. Wilfred Laurier, ministre du Revenu de l'Intérieur, dûment élu par une majorité de 315 voix. Vu certaines irrégularités de la part de quelques sous-officiers rapporteurs, le rapport n'a pu être fait au jour fixé dans les Avis d'élection.

— Le bref d'élection pour le comté de Nicolet, en remplacement de l'Honorable M. Joseph Gaudet, qui a accepté un siège au Conseil Législatif de Québec, a été lancé le 22 novembre ; la présentation des candidats aura lieu le 19 de décembre et la votation le 18. M. Ovide Méthot est, nous dit-on, le seul candidat sur les rangs.

— La Gazette Officielle du Canada annonce que l'Hon. M. Joseph Cauchon, ex-ministre du Revenu de l'Intérieur, a été nommé Lieutenant Gouverneur de la Province de Manitoba, le et après le deuxième jour de décembre, en remplacement de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Alexandre Morris, dont le terme d'office est terminé.

— La législature locale pour la Province d'Ontario sera convoquée pour la dépêche des affaires, le 9 de janvier prochain.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PORCS ADULTES ET DE LEUR ENTRETIEN.

Par porcs adultes, nous n'entendons pas seulement les animaux ayant acquis tous leurs développements, ce qui n'a guère lieu chez le porc qu'à la fin de la deuxième année, mais encore tous ceux, quelque soit leur âge, qui peuvent être soumis à un régime commun.

C'est à peu près à cinq mois que les porcelets cessent d'avoir besoin de soins particuliers, et sont, dès lors, entretenus le plus économiquement possible, jusqu'à ce que l'on veuille, soit les livrer à la reproduction, soit les engraisser ; mais, nous le répétons, dans l'un comme dans l'autre cas, on doit les nourrir assez pour qu'ils ne dépérissent jamais, et qu'au contraire ils soient toujours en état de progression. Agir autrement, serait une bien fausse économie, car les porcs maigres exigent un engraissement beaucoup plus long et plus dispendieux. Dans un grand nombre de nos paroisses, il y a des cultivateurs qui ont six à huit cochons en hivernement et, sous prétexte qu'ils ne doivent être engraisés que dans le cours de l'été suivant, ne leur donnent aucune nourriture ; ils se contentent d'envoyer leurs cochons au

large, c'est à dire qu'ils les laissent chercher leur nourriture dans les cours de leurs voisins, et sur le chemin, au voisinage des maisons, à tel point que ces cochons deviennent une véritable nuisance publique, surtout l'hiver. Les municipalités devraient assurément passer des règlements pour empêcher cet état de chose, que l'on adopte sous prétexte d'économie. Soumettre les animaux, que l'on destine pour la boucherie cinq à six mois plus tard, à une semblable privation, c'est assurément méconnaître ses véritables intérêts.

Un journal anglais, la Gazette de Montréal, faisait il n'y a pas longtemps cette même observation. Il n'est pas étonnant, disait l'écrivain de ce journal dans sa chronique sur les marchés, qu'il nous arrive sur les marchés, des porcs que les bouchers peuvent à peine se décider d'acheter tant ils sont maigres, quand on a pu se convaincre du peu de soins qu'un grand nombre de cultivateurs apportent à l'entretien de leurs cochons.

Toute espèce de nourriture, végétale ou animale, peut être donnée aux porcs. C'est à chaque éleveur à chercher celle qui, pour lui, est la plus économique.

Quand on a dans son voisinage des abattoirs, des brasseries ou féculeries, et qu'on peut obtenir les résidus à prix réduits, il y a avantage réel à en faire la base de la nourriture des porcs : ces conditions sont l'exception. Il faut donc rechercher quelle est, pour le cultivateur privé de ces ressources, la nourriture qui sera tout à la fois la plus économique et la plus avantageuse.

Dans le cours de l'été, il y aura avantage à nourrir les porcs uniquement avec des substances herbacées. A part quelques plantes généralement reconnues comme étant des poisons pour la plupart des animaux, le porc mange à peu près toutes les autres. Cependant, il ne les recherche pas toutes également, et toutes, d'ailleurs, ne sont pas également nutritives. Celles qu'il préfère et qui lui conviennent le mieux sont : le trèfle, le sainfoin, les fèves, les pois, la luzerne, la chicorée sauvage, les vesces, la laitue, les choux, etc.

Comme le porc recherche les herbes tendres, il faut régler les semailles et les coupes de ces plantes de manière à en avoir de tendres à leur donner le plus longtemps possible ; dès qu'elles deviennent dures, il en gâte beaucoup, et finit par les refuser. Les végétaux que nous venons d'énumérer sont classés à peu près par ordre de mérite par rapport à leurs facultés nutritives. On donne encore aux porcs des feuilles de betteraves et de carottes ; mais ces substances sont bien moins nourrissantes que celles mentionnées plus haut. Il faudrait en tenir compte et ne pas leur en donner plusieurs jours de suite, mais entre-mêler les repas de plantes plus nutritives.

Enfin, les sarclages fournissent une quantité de plantes qui sont excellentes pour le porc ; nous citerons entre autres : les liserons, le pissenlit, les laitrons, et bien d'autres que l'expérience apprendra bien vite à distinguer.

Il est nécessaire de semer, pour ces animaux, de la chicorée sauvage et des laitues. La chicorée ainsi que les laitues assurent la santé des porcs en agissant comme tonique et purgatif, et le pissenlit donné pendant l'été les rafraîchit et leur convient à merveille, car étant naturellement des animaux à sang très chaud, ils ont besoin d'aliments rafraîchissants pendant les grandes chaleurs de l'été. Mathieu de Dombasle et Arthur Young recommandent ces deux plantes pour les porcs. Il résulte des expériences faites par M. Young, que les aliments verts, mangés sur pied, profitent moins qu'étant fanchés et donnés dans la porcherie.

On peut encore, par diverses opérations : par la cuisson,